

Établissement :	Centre Intercommunal MACS	Date séance :	29 avril 2026	Envoyé en préfecture le 06/05/2026 Reçu en préfecture le 06/05/2026 <b>Publié en ligne le 06/05/2026</b> ID : 040-200009868-20260429-20260429DB01B-DE
Type séance :	Conseil d'administration	N° Délibération :	20260429DB01B	
Thématique :	Administration Générale			
Titre :	Installation du conseil d'administration du CIAS			



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS**  
**SÉANCE DU 29 AVRIL 2026 À 17H30**  
**SALLE DU CONSEIL - SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
**(sur convocation du 25 avril 2026)**

*Président : 1*  
*Nombre de conseillers : 7*  
*Nombre de membres nommés : 7*  
*Présents : 13*  
*Absents représentés : 2*

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS**  
**DU 29 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois d'avril, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, convoqué le 25 avril 2026 s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil au siège de la Communauté de communes MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Gelez Régis.

Présents :

Mesdames : Françoise Dat, Sylvie de Artèche, Chantal Faye, Céline Fournier, Laëtitia Gibaru, Laure Lacazette et Anne Matter ;

Messieurs : Gelez Régis, Pierre Athanase, Pierre Laffitte, Jean-Marc Lesouef, José Prosper et Philippe Saint Martin ;

Absents représentés :

Monsieur Philippe Hirigoyen a donné pouvoir à Monsieur Gelez Régis ;

Madame Labeyrie Ludivine a donné pouvoir à Monsieur Laffitte Pierre.

**OBJET : INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

*VU les articles L. 123-4 à L. 123-9, R. 123-1 à R. 123-7, R. 123-10 à R. 123-23 et R. 123-25 du code de l'action sociale des familles ;*

*VU la délibération du conseil communautaire du 25 juin 2007 décidant d'approuver la création du centre intercommunal d'action sociale de MACS chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans le ressort de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud avec effet du 1er septembre 2007 ;*

*VU les statuts du centre intercommunal d'action sociale Marenne Adour Côte-Sud, tels qu'approuvés par délibération du conseil d'administration en date du 26 novembre 2008 ;*



*VU la délibération du conseil communautaire du 9 avril 2026 fixant la composition du conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale de Marenne Adour Côte-Sud ainsi que les modalités de désignation des membres élus au sein du conseil communautaire de MACS au scrutin majoritaire de liste ;*

*VU la délibération du conseil communautaire du 9 avril 2026 désignant, au scrutin majoritaire de liste, les 7 membres de l'assemblée communautaire de MACS pour la représenter au sein du conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale de Marenne Adour Côte-Sud ;*

*VU l'arrêté du président de Marenne Adour Côte-Sud en date du 25 avril 2026 désignant les 7 représentants de la société civile en application de l'article L. 123-4 du code de l'action sociale et des familles ;*

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud, procède à l'installation du conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale, dont il est président de droit :

PRÉSIDENT : Régis Gelez

MEMBRES ÉLUS : Sylvie de Artèche, Céline Fournier, Laëticia Gibaru, Ludivine Labeyrie, Anne Matter, Pierre Laffitte et Philippe Saint Martin.

MEMBRES NOMMÉS : Françoise Dat, Chantal Faye, Laure Lacazette, Pierre Athanase, Philippe Hirigoyen, Jean-Marc Lesouef et José Prosper.

Les administrateurs sont déclarés installés dans leurs fonctions.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

*Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus*

*Pour extrait certifié conforme*

*À Saint-Vincent de Tyrosse, le 29 avril 2026*

Le président,

Régis Gelez



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS**

DÉPARTEMENT  
LANDES

**TABLEAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Conseil d'Administration du 29 avril 2026**

CANTON : ST VINCENT DE TYROSSE

FONCTION	NOM	PRÉNOM	Date de naissance	DOMICILE	
Président	GELEZ	Régis	27/10/1979		Président de MACS et du CIAS
Représentants du conseil communautaire élus en séance du 9 avril 2026	LAFFITTE	Pierre	05/05/1953	8 rue du Ruisseau - 40230 Saint Vincent Tyrosse	Vice-président du CIAS
	SAINT MARTIN	Philippe	09/05/1970	10 villa des Cèpes - 40140 Soustons	Vice-président délégué du CIAS
	GIBARU	Laëtitia	25/03/1975	3985 route du Seignanx - 40390 Saint Martin de Hinx	Conseillère communautaire déléguée au CIAS
	DE ARTÈCHE	Sylvie	02/04/1954	184 route du Plach - 40230 Saubion	Conseillère communautaire
	MATTER	Anne	09/04/1968	76 avenue du Béarn - 40150 Hossegor	Conseillère communautaire
	LABEYRIE	Ludvine	12/05/1973	9 impasse des Pinsons - 40230 Tosse	Conseillère communautaire
	FOURNIER	Céline	03/04/1980	39 avenue Simone de Beauvoir - 40130 Capbreton	Conseillère communautaire
	PROSPER	José	06/11/1954	58 chemin de l'Acassiatte - 40230 St Geours de Maremne	Représentant de la Banque Alimentaire
	FAYE	Chantal	06/01/1949	350 rue Brémontier 40660 Moliets et Mââ	Représentante "Les Jeunes d'Antan"
	LACAZETTE	Laure	19/07/1981	8 place du Fronton 40230 Orx	Représentante "Inclus K'fe"
	LESOUËF	Jean-Marc	14/02/1959	215 avenue de Pontails Résidence Canavéra 40510 Seignosse	Représentant Secours Populaire
	ATHANASE	Pierre	03/08/1949	15 rue de la Clairière 40230 Saint Geours de Maremne	Représentant "Amicale Saint Geours"
	HIRIGOYEN	Philippe	20/06/1955	15 avenue de l'Océan 40530 Labenne	Représentant Héliadour
DAT		Françoise	30/11/1949	3 rue du Cla de Lue 40230 Saint Vincent de Tyrosse	Représentante UDAF

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié en ligne le 06/05/2026

ID : 040-200009868-20260429-20260429DB01B-DE



Le Président

Régis Gelez

**CERTIFIÉ EXACT, par le Président, soussigné, le 29 avril 2026**